CONDITIONS DE VIE

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Juin 2011 | Volume 15, numéro 3

L'environnement familial des enfants québécois en 2006

par Claudine Lacroix, en collaboration avec France Lapointe[1]

Les modalités de vie des enfants québécois suscitent de plus en plus l'intérêt des chercheurs en sciences sociales. D'abord analysée d'un point de vue juridique lorsqu'il y a rupture du couple de parents, cette thématique fait maintenant l'objet d'études axées sur l'environnement familial des enfants. En effet, au cours des dernières décennies, l'environnement familial des enfants québécois a connu de profondes transformations. Ce court article a pour objectif de décrire ces changements sous l'angle des enfants et non celui des familles comme c'est souvent le cas.

Deux sources de données sont exploitées aux fins de cette étude. D'abord, les recensements de 1981 à 2006 dressent un portrait global de la situation et décrivent les principaux changements observés dans l'environnement familial des enfants depuis 1981, soit sur une période de 25 ans. Ensuite, l'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada de 2001 et 2006 brosse un portrait plus détaillé de l'environnement familial des enfants dans les familles. En effet, cette enquête permet de distinguer les familles recomposées des familles intactes parmi l'ensemble des familles biparentales. L'ESG constitue ainsi une source unique et primordiale d'informations sur la structure des familles québécoises. De plus, cette enquête fournit de l'information sur la garde partagée. Soulignons que Statistique Canada a prévu, pour le recensement de 2011, une nouvelle stratégie pour évaluer les liens existant entre les personnes du ménage ce qui permettra notamment d'identifier les deux types de familles biparentales, soit recomposée et intacte.

TABLE DES MATIÈRES

L'environnement familial des enfants québécois en 2006	1
Les déplacements interrégionaux des hommes et des femmes au Québec : y a-t-il des différences?	5
L'aide ou les soins donnés aux personnes âgées, sans rémunération	9
Vivre en famille, une protection contre le faible revenu : le cas de travailleurs actifs toute l'année	11

Portrait général tiré du recensement

Les filles quittent à un âge plus jeune le domicile familial

Au Québec en 2006, presque tous les Québécois âgés de moins 15 ans (99,2 %) demeurent avec au moins un de leurs parents[2]. Cette proportion est légèrement inférieure pour les 15 à 17 ans (97,4 %), mais moindre pour les 18 à 19 ans (86,4 %). Elle diminue à 56,5 % chez les 20 à 24 ans qui quittent progressivement le foyer parental pour devenir eux-mêmes parents ou conjoints, habiter avec d'autres personnes apparentées ou non apparentées ou, encore, vivre seuls.

Des différences s'observent entre les garçons et les filles à partir des âges de 15 à 17 ans, alors que ces dernières quittent plus rapidement le foyer parental. Elles sont 96,3 % à demeurer avec au moins un de leurs parents à 15-17 ans, comparativement à 98,4 % des garçons des mêmes âges. À 18-19 ans, les parts sont respectivement de 82,6 % et 90,1 % et, à 20-24 ans, de 49,4 % et 63,4 %. Dans ce dernier groupe d'âge, près du tiers des Québécoises sont elles-mêmes parents ou conjointes en 2006. En comparaison, près de 15 % des garçons des mêmes âges se trouvent dans la même situation domestique et familiale. La suite de l'article porte uniquement sur les enfants dans les familles, c'est-à-dire demeurant avec au moins un de leurs parents.

1. Les auteures tiennent à remercier Chantal Girard pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Pour les statistiques complètes sur la situation domestique et familiale des Québécois selon le groupe d'âge et le sexe en 2006, consultez le site Web de l'Institut au www.stat.gouv.qc.ca dans la section Conditions de vie et bien-être.

20 % des enfants de moins de 18 ans vivent dans des familles monoparentales

Parmi les enfants vivant dans une famille au Québec en 2006, huit sur dix âgés de moins de 18 ans et trois sur quatre âgés de 18 à 24 ans vivent dans des familles biparentales selon le recensement[3]. Ces familles comptent un couple de parents pour lequel nous ne pouvons cependant connaître les liens existant entre chacun d'eux et chacun des enfants composant la famille. Deux enfants sur dix âgés de moins de 18 ans et le quart des 18 à 24 demeurant avec au moins un de leurs parents vivent donc dans des familles monoparentales en 2006.

De 1981 à 2006, la proportion d'enfants vivant dans les familles monoparentales est passée de 12,0 % à 20,8 % chez les moins de 18 ans et de 17,7 % à 24,9 % chez les 20 à 24 ans. On constate une augmentation dans le temps dans presque tous les groupes d'âges. En outre, la proportion d'enfants vivant dans les familles monoparentales est plus élevée chez les adolescents que chez les jeunes enfants (figure 1).

Figure 1

Proportions d'enfants dans les familles monoparentales selon le groupe d'âge, Québec, 1981-2006

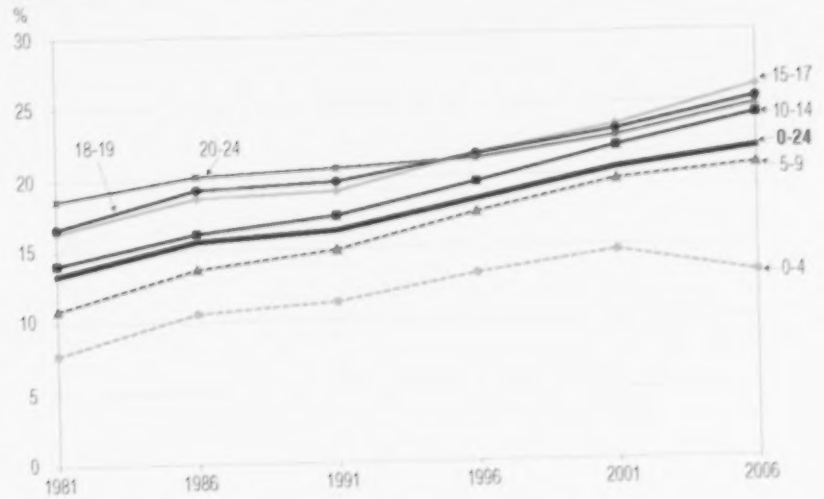

Source : Statistique Canada, *Recensements du Canada*.

Précisions et sources de données

Le recensement fournit des données globales sur la situation des enfants dans les familles depuis de nombreuses années. Il faut toutefois savoir que les définitions peuvent changer d'un recensement à l'autre. D'importantes modifications ont notamment été apportées aux définitions de familles et d'enfants au recensement de 2001. Par exemple, les petits-enfants vivant avec au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents, sont maintenant inclus parmi les enfants. Il en est de même des enfants qui ont déjà été mariés, à condition que le conjoint ne vive pas dans le ménage (auparavant, seuls les enfants jamais mariés étaient inclus). Ces modifications ont eu pour effet d'augmenter le nombre total de familles de recensement, et plus particulièrement le nombre de familles monoparentales. Au Québec, le ministère de la Famille et des Aînés (2011) estime ces augmentations à 1,5 % et 6,2 % respectivement. L'effet sur le nombre d'enfants n'a toutefois pas été mesuré. Bien que ces changements aient légèrement gonflé artificiellement l'augmentation du nombre de familles monoparentales, la tendance observée demeure.

L'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada comporte des données détaillées sur différents aspects de la famille, dont les enfants du répondant. Cette enquête constitue une source principale et unique de renseignements sur les familles recomposées au Canada et au Québec. L'ESG ayant pour cible la population âgée de 15 ans et plus, une pondération spéciale a dû être appliquée aux enfants des répondants vivant au sein du ménage afin de cerner de façon adéquate l'univers des enfants. Cette pondération n'étant pas fournie par Statistique Canada avec le fichier de microdonnées à grande diffusion, elle a dû être créée en considérant la propension deux fois plus importante d'être « sélectionnés » des enfants ayant deux parents dans leur ménage habituel que ceux qui n'en ont qu'un – le type de parent biologique, adoptif ou par alliance n'ayant pas d'importance en regard de cette probabilité.

L'échantillon avec lequel nous avons travaillé était composé d'enfants réputés vivre au moins 50 % du temps dans le ménage du répondant. Nous avons ainsi écartés de notre analyse les enfants pour lesquels on n'a pu établir la présence dans le ménage au moins 50 % du temps ainsi que ceux pour lesquels le nombre de parents (un ou deux) dans le ménage étaient inconnu. Au final, 2 669 enfants âgés de moins de 25 ans en 2001 et 2 206 enfants en 2006 constituent l'échantillon pour cette étude.

Certaines contradictions quant aux renseignements provenant d'une part des ménages, et d'autre part des enfants du répondant à l'enquête, ainsi que la taille limitée de l'échantillon d'enfants québécois demeurant habituellement avec leurs parents, nous conduisent à la prudence dans l'interprétation des résultats. À cet égard, un indicateur relié à la précision des données, exprimé par le coefficient de variation, accompagne les résultats. Toutes les analyses ont été réalisées en tenant compte de la précision des données calculée par la méthode *bootstrap*; les tests statistiques sont faits au seuil α=5 %. Des tendances sont également parfois signalées lorsque le seuil de signification observé des tests est inférieur à 10 %.

3. Pour connaître la répartition des enfants dans les familles selon la structure de la famille et l'âge des enfants, au Québec, 1981-2006, d'après les recensements, consultez le site Web de l'Institut au www.stat.gouv.qc.ca dans la section Conditions de vie et bien-être.

Portrait détaillé des enfants dans les familles tiré de l'*Enquête sociale générale*

L'environnement familial des enfants québécois demeurant avec au moins un de leurs parents est ici décrit à l'aide de l'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada de 2001 et 2006. Les résultats présentés ne représentent pas de manière exhaustive les jeunes québécois de moins de 25 ans; ils concernent uniquement ceux demeurant avec au moins un de leurs parents, soit près de la totalité des moins de 18 ans, 86,4 % des 18-19 ans et 56,5 % des 20 à 24 ans, rappelons-le.

Le genre de famille du répondant sert de variable clé pour décrire l'environnement familial des enfants demeurant avec au moins un de leurs parents. Une famille intacte correspond à un couple marié ou en union libre pour lequel tous les enfants y vivent avec leurs parents biologiques ou adoptifs. Une famille recomposée correspond à un couple marié ou en union libre pour lequel un des parents est le beau-père ou la belle-mère d'au moins un des enfants. Certaines familles recomposées ont des enfants en commun, c'est-à-dire qu'une partie seulement des enfants y vivent avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs. Une famille monoparentale compte un seul parent.

Les deux tiers des enfants québécois dans les familles vivent dans des familles intactes

Au Québec en 2006, les deux tiers des enfants âgés de moins de 25 ans vivent dans des familles intactes, un peu plus d'un sur huit vit dans une famille recomposée et un peu plus d'un sur cinq vit dans une famille monoparentale (tableau 1). Cette répartition est semblable lorsqu'on retient uniquement les moins de 18 ans. Soulignons que la part d'enfants dans les familles monoparentales obtenue à partir de l'ESG est comparable à celle tirée du Recensement de 2006.

Une relation existe entre l'âge des enfants et le genre de famille. La proportion d'enfants dans les familles intactes, soit vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, est plus grande chez les moins de 5 ans que chez les 5 à 9 ans qui est elle-même supérieure à celle que l'on trouve chez les 10 à 17 ans. De huit sur dix chez les moins de 5 ans, la proportion d'enfants dans les familles intactes se situe à sept sur dix chez les 5 à 9 ans et à six sur dix chez les 10 à 17 ans en 2006. Des tests de comparaison de ces différents groupes d'âge ont révélé des différences significatives. Puisque les enfants dans les familles âgés de 18 à 24 ans représentent une partie seulement de la population de ce groupe d'âge, la répartition selon le genre de famille des enfants de ce groupe d'âge peut difficilement se comparer aux autres groupes d'âge.

Concernant les familles recomposées, les différences entre les groupes d'âge ne sont pas aussi tranchées. La part d'enfants dans ce genre de famille est moins grande chez les moins de 5 ans que chez les 10 à 17 ans, mais les 5 à 9 ans ne se distinguent pas significativement des deux autres groupes d'âge.

Par ailleurs, on note des différences significatives entre ces mêmes groupes d'âge chez les familles monoparentales. La proportion d'enfants vivant au sein de telles familles est moins grande chez les moins de 5 ans que chez les 5 à 9 ans, qui est elle-même inférieure à celle que l'on trouve chez les 10 à 17 ans. En 2006, la plupart des enfants dans les familles monoparentales demeurent avec leur mère (72,9 %) et une minorité avec leur père (27,1 %). Les analyses de l'échantillon québécois d'enfants dans les familles monoparentales ne permettent cependant pas de détecter des différences significatives entre les groupes d'âge quant à la répartition de ceux-ci selon le sexe du parent.

Une tendance à la baisse de la part d'enfants dans les familles intactes est observée entre 2001 et 2006, alors qu'on estime que 69,9 % des enfants vivaient dans ce genre de famille en 2001 et 66,1 % en 2006. Les données ne permettent toutefois pas d'établir en faveur de quel autre genre de famille (recomposée ou monoparentale) cette tendance s'opère lorsque les enfants de tous les groupes d'âge sont considérés. L'analyse particulière des enfants âgés de 10 à 14 ans révèle cependant une baisse significative de la proportion d'enfants dans les familles intactes entre les deux années d'enquête, et ce, au profit de la part d'enfants dans les familles monoparentales. Pour ceux âgés de 15 à 17 ans, une tendance à la baisse de la proportion d'enfants dans les familles intactes est constatée, sans qu'une contrepartie à la hausse pour l'un ou l'autre des autres genres de familles ne puisse être détectée. Les données de l'ESG de 2011 (cycle 25) portant sur la famille permettront peut-être de confirmer

Tableau 1

Répartition des enfants selon le type de famille et l'âge, Québec, 2001 et 2006

Genre de famille	Groupe d'âge des enfants					
	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	Total
	n					
2001	**359 922**	**513 921**	**424 301**	**274 633**	**443 449**	**2 016 226**
Intacte	277 106	367 931	299 161	181 800	282 865	1 408 863
Recomposée	31 009*	54 595	55 196	36 719*	44 222*	221 740
Monoparentale	51 807	91 394	69 944	56 114*	116 362	385 622
2006	**363 066**	**413 091**	**464 235**	**294 781**	**431 727**	**1 966 901**
Intacte	287 287	291 520	268 182	168 386	284 372	1 299 747
Recomposée	33 524*	47 896*	75 932	48 302*	43 485	249 139
Monoparentale	42 254*	73 676	120 122	78 093	103 869	418 014
	%					
2001	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Intacte	77,0	71,6	70,5	66,2	63,8	69,9
Recomposée	8,6*	10,6	13,0	13,4*	10,0*	11,0
Monoparentale	14,4	17,8	16,5	20,4*	26,2	19,1
2006	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Intacte	79,1	70,6	57,8	57,1	65,9	66,1
Recomposée	9,2*	11,6*	16,4	16,4*	10,1	12,7
Monoparentale	11,6*	17,8	25,9	26,5	24,1	21,3

* Cette estimation comporte un coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; à interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2001 et 2006*.

ou d'infirmer ces tendances qui semblent se dessiner depuis 2001 dans l'environnement familial des enfants québécois.

La garde partagée entre les deux parents biologiques ou adoptifs concerne une faible minorité d'enfants

Une large majorité (92,0 %) d'enfants âgés de moins de 25 ans vit à temps plein dans une seule famille en 2006, tandis qu'une minorité (8,0 %) vit à temps partiel dans une famille et à temps partiel dans une autre ou hors famille (schéma 1). Pour ces derniers, la garde partagée avec l'autre parent biologique ou adoptif (76,3 %) constitue le principal motif de leur présence à temps partiel dans une famille et à temps partiel dans une autre ou hors famille. Les autres raisons évoquées concernent principalement les 18 à 24 ans et sont liées aux études ou au travail.

En 2006, les enfants dans les familles intactes y demeurent presque tous (98,7 %) à temps plein : 99,7 % des moins de 18 ans et 94,9 % des 18 à 24 ans. Dans les familles recomposées et monoparentales, on estime que la part d'enfants vivant à temps plein dans une seule famille est de 77,1 % chez les moins de 18 ans, soit un peu plus de 22 points de pourcentage de moins que pour ceux vivant dans les familles intactes. Pour ce groupe d'âge, la grande majorité (95,9 %) des enfants vivant à temps partiel dans une famille monoparentale ou recomposée et à temps partiel dans une autre famille ou hors famille le font dans le cadre d'une garde partagée entre leurs deux parents biologiques ou adoptifs. Chez les 18 à 24 ans, les enfants vivant à temps partiel dans une famille – peu importe le type de famille – et à temps partiel dans une autre ou hors famille le font principalement pour des raisons liées aux études (70,1 %), tandis que les raisons liées au travail et la garde partagée avec l'autre parent biologique ou adoptif sont beaucoup moins fréquentes.

En résumé

Comme attendu, les données montrent que presque tous les enfants québécois âgés de moins de 18 ans demeurent avec au moins un de leurs parents en 2006. C'est seulement à partir de 15-17 ans que la part d'enfants habitant avec leurs parents commence à diminuer, atteignant moins de 60 % chez les 20 à 24 ans. La majorité des enfants québécois demeurant avec au moins un de leurs parents en 2006 vivent dans des familles intactes, soit avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs. Bien que minoritaires, une part appréciable d'enfants vivent dans des familles recomposées ou monoparentales. La proportion d'enfants dans les familles intactes diminue avec l'âge de ceux-ci, tandis que celle d'enfants dans les familles recomposées ou monoparentales augmente. Une tendance à la baisse de la proportion d'enfants dans les familles intactes est observée entre 2001 et 2006. Toutefois, il faudra attendre le prochain cycle de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada portant sur les familles, prévu en 2011, pour confirmer ou infirmer cette tendance et, si baisse il y a, déterminer au profit de quel autre genre de famille la part d'enfants dans les familles intactes diminue.

Une majorité d'enfants vit à temps plein dans une seule famille en 2006. Pour la minorité d'enfants qui vit à temps partiel dans une famille et à temps partiel dans une autre ou hors famille, la garde partagée entre les deux parents biologiques ou adoptifs en constitue le principal motif.

Schéma 1

État des enfants dans les familles et raisons de la présence à temps partiel, Québec, 2006

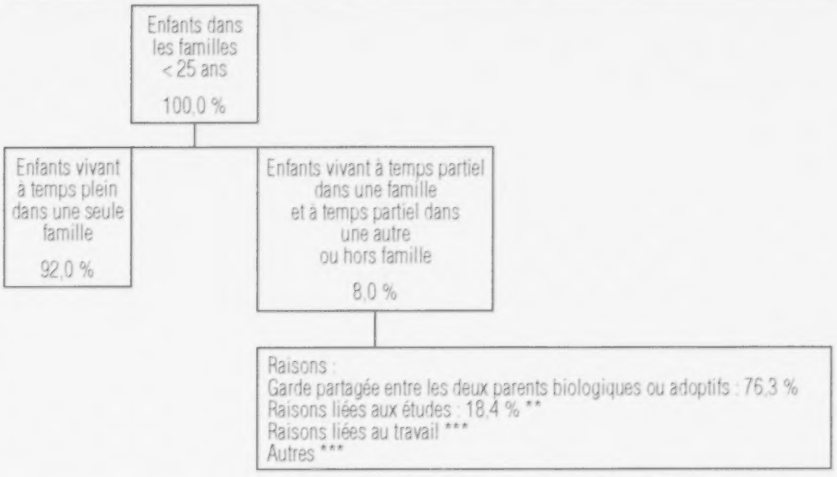

** Cette estimation comporte un coefficient de variation compris entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

*** Cette estimation comporte un coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise ne pouvant être fournie.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2006*.

Références

Beaupré, Pascale, Heather Dryburgh et Michael Wendt. 2010. « Les pères pris en compte ». Dans Tendances sociales canadiennes, Ottawa : Gouvernement du Canada, Statistique Canada.

Beaupré, Pascale et Élisabeth Cloutier. 2007. « Vivre les transitions familiales : résultats de l'Enquête sociale générale 2006 ». Ottawa : Gouvernement du Canada, Statistique Canada.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Céline Lebourdais et Valérie Martin. 2009. « Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille ». Dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 38, n° 1, 2009, p. 5-39.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne. 2003. « Modalités de garde des enfants et rôle du tribunal ». Dans *Options politiques*, vol. 24, n° 07, août 2003, p. 58-62.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Nicole Marcil-Gratton. 1999. « La situation familiale du point de vue des enfants ». Dans *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000*, sous la dir. de Yves Péron et autres, p. 219-246. Ottawa : Gouvernement du Canada, Statistique Canada.

Ministère de la Famille et des Aînés. 2011. « Un portrait statistique des familles au Québec – 2011 ». Québec : Gouvernement du Québec, ministère de la Famille et des Aînés.

Les déplacements interrégionaux des hommes et des femmes au Québec : y a-t-il des différences?

par Jean-François Lachance, avec la collaboration de Chantal Girard[1]

L'Institut de la statistique du Québec publie annuellement des données sur la migration interne, c'est-à-dire les déplacements entre les différentes régions ou encore entre les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. L'étude approfondie de ces statistiques a révélé l'existence de certains profils récurrents, comme la migration des jeunes vers les villes centres, des jeunes familles vers les banlieues ainsi que des nouveaux retraités vers certaines zones de villégiature[2]. Si les profils migratoires selon l'âge sont bien connus, qu'en est-il d'éventuelles différences entre les hommes et les femmes? C'est cette dimension qui sera explorée ici.

Au cours de l'année 2009-2010, 213 500 personnes ont changé de région administrative de résidence, dont un plus grand nombre d'hommes, soit 108 600, comparativement à 104 900 femmes. La figure 1 illustre leur répartition selon le groupe d'âge, ainsi que les taux de migration correspondants, qui mesurent la propension à migrer pour un âge et un sexe donnés.

Chez les moins de 15 ans, la probabilité de changer de région est sensiblement la même que l'on soit un garçon ou une fille. Malgré des taux de migration similaires, on observe un nombre légèrement plus élevé de migrants de sexe masculin à ces âges. Ce résultat découle tout simplement du fait qu'il y a un peu plus de garçons que de filles dans la population, puisque le rapport de masculinité à la naissance avoisine généralement 105 garçons pour 100 filles. De 15 à 24 ans, le taux de migration féminin surpasse celui des garçons. Le départ plus hâtif des filles du foyer familial peut expliquer cette situation. Ce n'est que vers 25-29 ans que le taux de migration masculin rattrape celui des femmes. De 30 à 54 ans, la tendance s'inverse : la probabilité de changer de région est plus forte chez les hommes. À partir de 55 ans, on n'observe plus de différences notables quant aux taux de migration selon le sexe. On note par contre, en nombres absolus, un nombre plus élevé de migrantes que de migrants à partir de 70 ans, la tendance s'amplifiant aux âges plus avancés. Cela s'explique par la surmortalité masculine à ces âges : les femmes étant plus nombreuses dans ces groupes d'âge, elles seront également plus nombreuses à changer de région même si leur probabilité de migrer ne diffère pas de celles des hommes du même âge.

Figure 1

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2009-2010

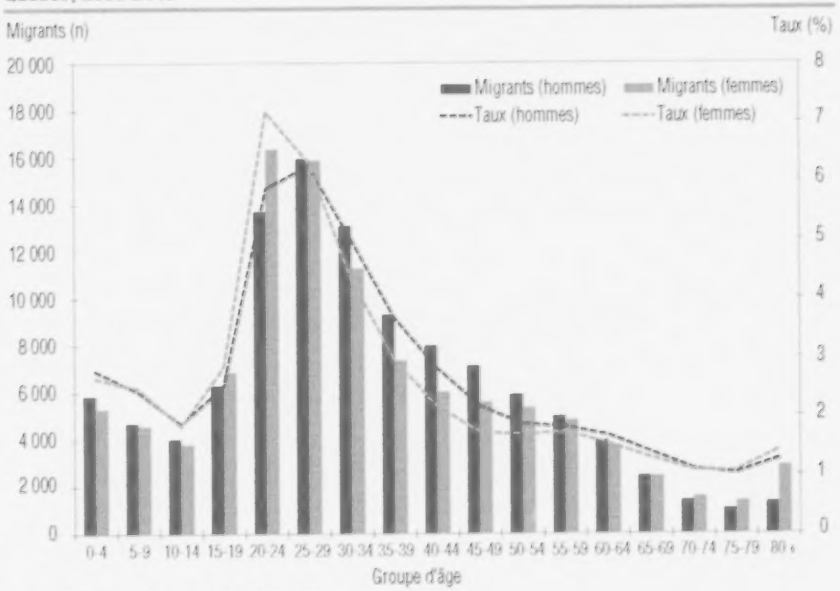

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) administre une base de données appelée le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) qu'elle maintient continuellement à jour, en partie grâce à des échanges d'information avec divers autres organismes et ministères du gouvernement du Québec. L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA à l'aide de laquelle il procède à la compilation des données relatives à la migration interne. Cette source de données a l'avantage d'être actuelle et exhaustive, et permet l'analyse par âge et par sexe des mouvements migratoires. Par contre, aucune autre variable socioéconomique (comme le revenu ou la scolarité) n'y est incluse.

1. Nous remercions Martine St-Amour de la Direction des statistiques sociodémographiques pour ses commentaires sur la version préliminaire de ce texte.

2. Pour une analyse globale des résultats de l'année 2009-2010, consulter le bulletin *Coup d'œil sociodémographique*, numéro 6.

Peu de différences entre les sexes chez les migrants interrégionaux

Le tableau 1 montre, pour chacune des régions administratives, la répartition par sexe des entrants, des sortants et du solde migratoire en 2009-2010. Les régions sont regroupées en zones présentant des profils migratoires voisins.

En général, on observe, d'une région à l'autre, un peu plus de migrants que de migrantes, tant chez les entrants que les sortants. Les écarts ne sont cependant jamais très grands et aucune région ne montre de déséquilibre marqué quant à la répartition par sexe de ses migrants.

Le solde migratoire de Montréal, fortement négatif, l'est pour les deux sexes. Les pertes nettes sont cependant un peu plus fortes du côté féminin, parce qu'il y a un peu moins de femmes que d'hommes parmi les entrants, tandis qu'elles sont presque aussi nombreuses parmi les sortants.

Les régions de la zone adjacente, qui reçoivent la majeure partie des sortants de Montréal et fournissent également la majorité de leurs entrants, montrent un solde migratoire fortement positif. Les gains nets enregistrés sont un peu plus conséquents chez les femmes, en particulier en Montérégie et dans les Laurentides. Cette fois, les mouvements d'entrée sont très semblables, mais le nombre d'hommes quittant ces régions surpasse légèrement celui des femmes.

Si les régions de la zone intermédiaire ont toutes un solde positif, les gains nets selon le sexe varient d'une région à l'autre. Les gains masculins sont plus forts dans la Capitale-Nationale et en Estrie, légèrement plus élevés en Chaudière-Appalaches et au Centre-du-Québec, tandis que les femmes contribuent un peu plus aux gains de la Mauricie et de l'Outaouais. L'Estrie attire un peu plus les hommes que les femmes, la situation inverse prévalant en Outaouais. La Mauricie retient un peu moins bien les hommes que les femmes.

Les régions de la zone éloignée, qui sortent habituellement perdantes des échanges migratoires avec les autres régions, ont vu leur solde s'améliorer au cours des dernières années, la Gaspésie–Îles-de-Madeleine passant même du côté positif en 2009-2010. Au Bas-Saint-Laurent, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, les pertes sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes. Au contraire, c'est le solde masculin qui est un peu plus négatif au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les gains récents de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sont légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Si

Tableau 1

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional selon le sexe, régions administratives du Québec, 2009-2010

Région	Entrants			Sortants			Solde		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexes réunis
	n								
Montréal	20 798	19 642	**40 440**	32 201	31 879	**64 080**	−11 403	−12 237	**−23 640**
Zone adjacente									
Laval	11 202	11 047	**22 249**	9 693	9 457	**19 150**	1 509	1 590	**3 099**
Lanaudière	10 518	10 279	**20 797**	8 409	8 063	**16 473**	2 109	2 216	**4 324**
Laurentides	11 425	11 435	**22 859**	9 077	8 620	**17 697**	2 348	2 815	**5 162**
Montérégie	18 968	18 899	**37 867**	16 119	15 246	**31 365**	2 849	3 653	**6 502**
Zone intermédiaire									
Capitale-Nationale	8 616	8 276	**16 892**	7 440	7 280	**14 720**	1 176	996	**2 172**
Mauricie	3 220	3 085	**6 305**	3 071	2 881	**5 952**	149	204	**353**
Estrie	4 089	3 752	**7 841**	3 790	3 666	**7 455**	299	86	**386**
Outaouais	2 801	2 845	**5 646**	2 195	2 139	**4 334**	606	706	**1 312**
Chaudière-Appalaches	4 826	4 642	**9 468**	4 440	4 275	**8 715**	386	367	**753**
Centre-du-Québec	3 671	3 466	**7 137**	3 207	3 049	**6 256**	464	417	**881**
Zone éloignée									
Bas-Saint-Laurent	2 102	1 881	**3 983**	2 150	1 995	**4 145**	−48	−114	**−162**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 069	1 884	**3 953**	2 279	2 070	**4 349**	−210	−186	**−396**
Abitibi-Témiscamingue	1 285	1 111	**2 396**	1 417	1 386	**2 803**	−132	−275	**−407**
Côte-Nord	1 266	1 086	**2 352**	1 376	1 289	**2 665**	−110	−203	**−313**
Nord-du-Québec	517	481	**998**	604	567	**1 171**	−87	−86	**−173**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 239	1 119	**2 358**	1 145	1 067	**2 212**	94	52	**146**

Note: L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique, FIPA-RAMQ.

les hommes sont plus nombreux que les femmes à quitter les régions de la zone éloignée, ils sont également plus enclins à venir s'y installer. Ce mouvement d'entrée compense davantage les départs des hommes que ceux des femmes. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par contre, la proportion d'hommes parmi les sortants est la plus élevée au Québec, et le mouvement d'entrée parvient moins bien à compenser. Au Nord-du-Québec, il n'y a pas de différence notable dans le solde migratoire selon le sexe puisque le surplus d'hommes chez les entrants est annulé par un surplus équivalent chez les sortants.

Des profils par âge qui se ressemblent selon le sexe

Les soldes migratoires régionaux de 2009-2010 ont été ventilés à la fois selon le sexe et le groupe d'âge et font l'objet du tableau 2. Les taux correspondants sont illustrés aux figures 2, 3 et 4.

Le profil migratoire de Montréal par groupe d'âge ne présente pas de différences notables selon le sexe. Chez les hommes comme les femmes, on enregistre des gains chez les 15-24 ans et des pertes dans tous les autres groupes. Les gains chez les jeunes sont un peu plus marqués chez les femmes, tout comme les pertes chez les 25-44 ans et chez les 65 ans et plus.

Dans les régions de la zone adjacente, là encore, on note peu de différences entre le comportement des migrants et celui des migrantes. Dans ces régions, les gains les plus importants se font chez les 25-44 ans et chez les 0-14 ans, reflétant les déplacements vers la banlieue des jeunes familles et de leurs enfants. Ces gains sont presque également partagés entre les sexes, quoique légèrement plus féminins chez les 25-44 ans dans les Laurentides et en Montérégie.

Quatre des six régions de la zone intermédiaire (la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec) affichent leur principal gain chez les 45-64 ans. Aucune différence notable n'apparaît selon le sexe dans ce groupe d'âge, hormis au Centre-du-Québec où les gains masculins sont un peu plus conséquents. Ces quatre régions enregistrent également des pertes chez les jeunes de 15-24 ans, pertes assez semblables selon le sexe, sauf en Estrie où le solde est plus négatif chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

La Capitale-Nationale se démarque d'année en année par ses gains chez les jeunes de 15-24 ans. Ce mouvement, décortiqué selon le sexe, laisse voir un solde plus

Figure 2

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, Montréal et régions de la zone adjacente, 2009-2010

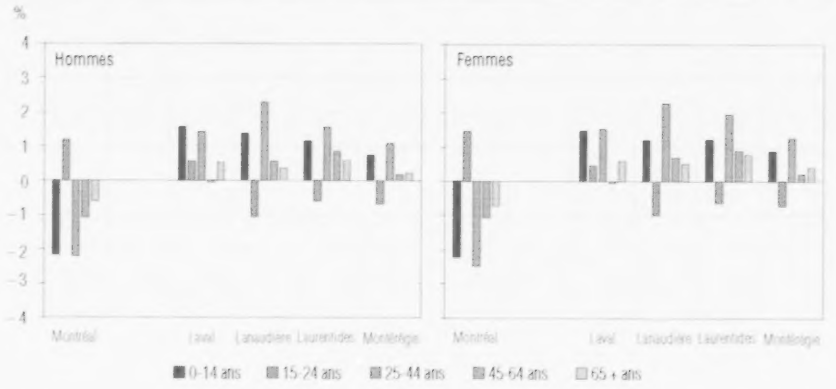

Figure 3

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, régions de la zone intermédiaire, 2009-2010

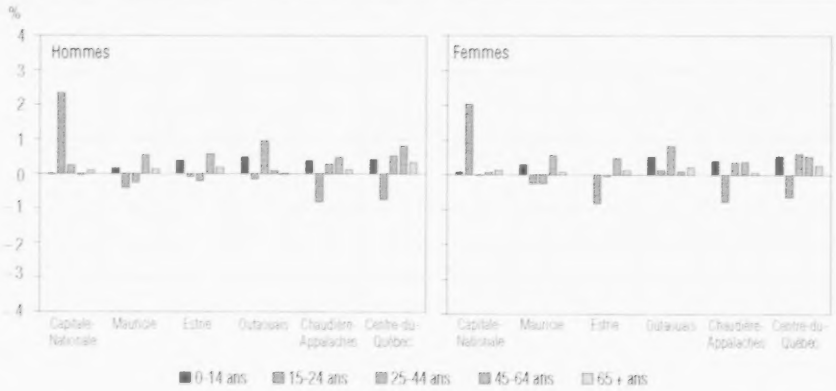

Figure 4

Taux net de migration interrégionale, selon le grand groupe d'âge, régions de la zone éloignée, 2009-2010

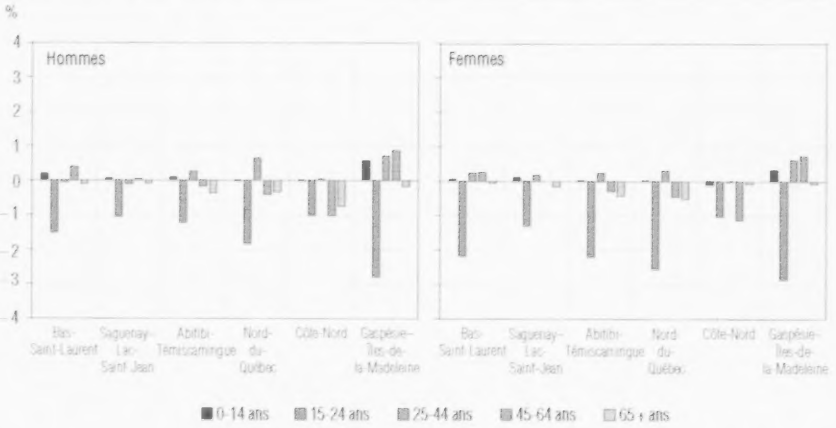

Source : Institut de la statistique du Québec, FTPA-RAMQ.

positif chez les hommes. Notons aussi dans cette région des gains chez les hommes de 25-44 ans, mais de légères pertes chez les femmes du même âge, tandis que la situation inverse s'observe chez les 45-64 ans.

Toutes les régions de la zone éloignée enregistrent des pertes migratoires chez les 15-24 ans. Au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, ces pertes sont un peu plus importantes chez les femmes que chez les hommes. Deux régions, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, se distinguent par des gains chez les 45-64 ans. Dans les deux cas, les soldes sont un peu plus positifs chez les hommes que chez les femmes. Les gains masculins sont également un peu plus marqués chez les 25-44 ans de la Côte-Nord. Dans ce même groupe d'âge, on enregistre des gains chez les femmes, mais de légères pertes chez les hommes au Bas-Saint-Laurent et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Conclusion

En définitive, on a noté peu de différence entre les sexes dans les déplacements interrégionaux. De 15 à 24 ans, le taux de migration augmente quel que soit le sexe, mais cette augmentation est plus forte et plus précoce chez les filles. Dans la trentaine et la quarantaine, les hommes sont un peu plus enclins à changer de région que les femmes. Chez les personnes âgées, la propension à migrer est la même selon le sexe, mais comme les femmes sont plus nombreuses à ces âges, elles sont également plus nombreuses à changer de région.

À l'échelle des régions, on peut mentionner que les mouvements en provenance et à destination des régions de la zone éloignée sont plus le fait des hommes que des femmes. Il se trouve aussi un peu plus de migrants que de migrantes, tant chez les entrants que les sortants, dans les autres régions, mais les différences y sont plus faibles. L'analyse des soldes migratoires globaux et selon le groupe d'âge n'a pas révélé de déséquilibre notable, juste quelques petits écarts.

Tableau 2

Soldes migratoires interrégionaux selon le sexe et le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2009-2010

Région	Sexe masculin						Sexe féminin						Sexes réunis
	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65 +	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65 +	Total
	n												
Montréal	**−11 403**	−3 021	1 282	−6 274	−2 681	−709	**−12 237**	−2 974	1 599	−6 915	−2 688	−1 259	**−23 640**
Zone adjacente													
Laval	**1 509**	530	141	728	−25	135	**1 590**	483	115	818	−26	200	**3 099**
Lanaudière	**2 109**	544	−325	1 386	406	98	**2 216**	456	−287	1 388	497	162	**4 324**
Laurentides	**2 348**	531	−212	1 115	720	195	**2 815**	548	−211	1 416	755	308	**5 162**
Montérégie	**2 849**	887	−625	2 042	349	196	**3 653**	1 008	−632	2 396	432	448	**6 502**
Zone intermédiaire													
Capitale-Nationale	**1 176**	−10	944	235	−40	47	**996**	32	819	−18	77	86	**2 172**
Mauricie	**149**	28	−65	−75	233	28	**204**	49	−37	−72	240	25	**353**
Estrie	**299**	89	−18	−76	266	38	**86**	1	−154	−17	218	39	**386**
Outaouais	**606**	140	−35	457	47	−3	**706**	147	32	418	55	53	**1 312**
Chaudière-Appalaches	**386**	122	−207	145	295	32	**367**	119	−181	175	232	22	**753**
Centre-du-Québec	**464**	78	−108	157	285	54	**417**	95	−86	170	181	57	**881**
Zone éloignée													
Bas-Saint-Laurent	**−48**	27	−179	−11	130	−15	**−114**	5	−242	50	85	−12	**−162**
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**−210**	11	−184	−34	14	−17	**−186**	17	−212	51	−4	−38	**−396**
Abitibi-Témiscamingue	**−132**	11	−119	49	−39	−34	**−275**	1	−202	40	−65	−48	**−407**
Côte-Nord	**−110**	−1	−109	82	−62	−20	**−203**	1	−142	37	−65	−34	**−313**
Nord-du-Québec	**−87**	−1	−34	2	−45	−9	**−86**	−6	−33	−1	−46	−1	**−173**
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**94**	35	−146	73	146	−14	**52**	19	−146	64	122	−7	**146**

Note: L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique, FIPA-RAMQ.

Bibliographie

LACHANCE, Jean-François (2011), « Survol de la migration interrégionale au Québec en 2009-2010 », *Coup d'œil sociodémographique*, numéro 6, janvier. [En ligne :] www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2011/coupdoeil_janv11.pdf

L'aide ou les soins donnés aux personnes âgées, sans rémunération

par Sylvie Rheault[1]

Près de 19 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus procure aux personnes âgées de l'aide ou des soins, sans rémunération. Mais quel est le profil de ces aidants ou aidantes? Combien d'heures par semaine sont-elles consacrées à cette aide? Cet article répond succinctement à ces deux questions à l'aide des données du recensement de 2006.

Le Québec se distingue des autres provinces

Parmi la population québécoise de 15 ans et plus qui donne de l'aide ou des soins, 68,2 % y consacrent moins de cinq heures par semaine. Le Québec occupe le premier rang des dix provinces quant à la faible intensité de l'aide ou des soins donnés (données non illustrées). À l'autre extrémité, on retrouve Terre-Neuve avec 51,5 % de la population aidante qui offrent moins de cinq heures par semaine. Le Québec détient aussi le record de la plus faible proportion de personnes dispensant 20 heures ou plus par semaine. Cette proportion s'élève à 6,4 %, soit moins de la moitié de celle observée à Terre-Neuve (13,4 %). Par contre, la population québécoise se compare avec la moyenne canadienne quant à la proportion de la population qui apporte de l'aide, soit 18,6 % et 18,4 % respectivement.

Les femmes, plus nombreuses à fournir de l'aide

Les femmes et les hommes sont respectivement 21,3 % et 15,8 % à donner de l'aide ou des soins aux personnes âgées, un écart de 5,5 points de pourcentage. Les femmes aidantes y allouent aussi plus d'heures par semaine. Parmi la population aidante, 14,4 % des femmes contre 10,6 % des hommes consacrent au moins 10 heures par semaine à l'aide ou aux soins aux personnes âgées (tableau 1).

Tant chez les femmes que chez les hommes, la proportion de la population québécoise apportant de l'aide gratuitement semble plus nombreuse en 2006 par rapport à 2001 (données non illustrées). Chez les hommes, cette proportion s'est accrue de 1,1 point de pourcentage entre 2001 et 2006 alors que chez les femmes, celle-ci a augmenté de 0,8 point. En 2001, 12,1 % de la population aidante allouaient au moins 10 heures par semaine à cette aide. Cinq ans plus tard, cette proportion atteint 12,9 %. Toutefois, parmi la population offrant de l'aide pour 20 heures ou plus par semaine, l'augmentation apparaît légèrement plus importante pour les femmes que pour les hommes. La hausse est de 0,7 point de pourcentage chez les femmes (6,5 % à 7,2 %) et de 0,2 point chez les hommes (4,9 % et 5,1 %).

Les personnes âgées sont aussi des personnes aidantes

Ce sont les personnes de 45 à 54 ans qui sont les plus nombreuses à offrir de l'aide ou des soins, sans rémunération; 26,2 % le font en 2006 (tableau 1). Suivent de près les personnes de 55 à 64 ans avec 23,1 % d'entre elles. Les moins de 34 ans sont celles qui procurent le moins d'aide aux personnes âgées, soit autour de 11 %. Les personnes de 65 à 74 et celles de 75 ans et plus sont 19,3 % et 14,5 % respectivement à réaliser ces activités gratuitement. Cependant, ce qui distingue surtout les personnes de 65 ans et plus des autres groupes d'âge se manifeste dans le nombre d'heures allouées à cette aide. Ainsi, 10,7 % des personnes aidantes de 65 à 74 ans donnent de l'aide ou des soins pour 20 heures ou plus par semaine. Cette proportion semble encore plus élevée chez les 75 ans et plus, soit 13,6 %. Il est aussi intéressant de mentionner que parmi les 75 ans et plus, les hommes apparaissent plus nombreux à allouer 20 heures ou plus par semaine à de l'aide ou des soins, soit 14,1 % contre 13,4 % chez les femmes (données non illustrées). Soulignons, par ailleurs, que l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité de 2006 révèle que 23,0 % des aidants principaux de personnes avec incapacité sont des personnes âgées de 65 ans et plus[2].

Précision et sources de données

L'aide et les soins offerts aux personnes âgées, sans rémunération, peuvent avoir été donnés aux membres du ménage de la personne recensée, à d'autres membres de la famille ne faisant pas partie du ménage ou à des amis ou voisins pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006). Les activités considérées comprennent les soins personnels, l'aide pour les emplettes ou opérations bancaires, la prise de médicaments, etc. Mentionnons que la question relative à l'aide ou aux soins ne précise pas l'âge à partir duquel une personne est considérée âgée; ce critère est plutôt défini implicitement par le répondant. Les données proviennent du questionnaire long du recensement qui est administré à un échantillon représentatif de 20 % de la population recensée au Québec.

La présence d'aide ou de soins diffère peu selon le statut d'activité

La proportion de personnes qui dispensent de l'aide gratuitement aux personnes âgées se situe autour de 18 %, peu importe le statut d'activité. Les écarts sont en deçà d'un point de pourcentage entre les personnes inactives et les personnes occupées. Toutefois, on observe parmi les personnes aidantes, que celles en chômage ou inactives sont plus nombreuses à allouer 10 heures par semaine ou plus à cette aide, soit 15,7 % et 19,3 % respectivement contre 9,1 % chez les personnes occupées.

La situation dans la famille influe sur l'importance de l'aide

Les époux et épouses (23,0 %) ainsi que les parents seuls (21,5 %) sont les plus nombreux à apporter de l'aide ou des soins, sans rémunération (tableau 1). L'écart entre les époux et épouses et les partenaires en union libre est relativement élevé, soit 5,6 points de pourcentage. Lorsque l'on retient

1. L'auteure remercie Jocelyne Camirand et Paul Berthiaume pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Camirand J. et coll. (2010). *Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité de 2001 et 2006*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 351 p.

uniquement les personnes de 25 à 54 ans, l'écart augmente. Ainsi, 24,4 % des époux et épouses de 25 à 54 ans fournissent de l'aide, alors que 17,6 % des partenaires en union libre du même groupe d'âge le font, un écart de 6,8 points de pourcentage (données non illustrées).

Ce sont les enfants (quelque soit leur âge) dans les familles de recensement qui fournissent le moins d'aide (12,9 %). Par contre, ils sont relativement plus nombreux à donner 20 heures et plus par semaine (tableau 1). Lorsque seules les personnes de 25 à 54 ans sont prises en compte, le portrait change de façon importante. Ces enfants sont alors 17,2 % à offrir de l'aide et, parmi celles qui le font, 17,0 % y allouent 20 heures ou plus (données non illustrées).

Conclusion

Les données provenant du Recensement dressent un portrait global de l'importance de l'aide et des soins accordés aux personnes âgées, sans rémunération. On y apprend que la population québécoise offre moins d'aide que celle provenant des autres provinces, que les femmes contribuent davantage que les hommes à ces activités gratuites et que les époux-épouses ou les parents seuls prodiguent plus souvent de l'aide ou des soins que les partenaires en union libre. Toutefois, elles ne fournissent pas d'information sur le type d'aide, comme le fait l'Enquête sociale générale. Par exemple, on note qu'à l'échelle canadienne, les formes d'aide diffèrent entre les hommes et les femmes ou selon le lieu où habite la personne âgée[3]. D'autres travaux doivent donc être menés pour raffiner nos connaissances sur la situation québécoise.

Tableau 1

Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans rémunération, population âgée de 15 ans et plus Québec, 2006

	Répartition selon la présence d'aide			Répartition selon le nombre d'heures consacrées aux soins ou à l'aide			
	Aide donnée	Aucune aide	Total	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	De 10 à 19 heures	20 heures ou plus
				%			
Total	**18,6**	**81,4**	**100**	**68,2**	**19,0**	**6,5**	**6,4**
Sexe							
Hommes	15,8	84,2	100	72,6	16,8	5,5	5,1
Femmes	21,3	78,7	100	65,1	20,5	7,2	7,2
Groupe d'âge							
15 à 24 ans	10,6	89,4	100	82,6	11,2	3,2	2,9
25 à 34 ans	11,2	88,8	100	76,3	15,2	4,3	4,2
35 à 44 ans	21,0	79,0	100	71,7	17,5	5,7	5,0
45 à 54 ans	26,2	73,8	100	68,7	19,4	6,3	5,7
55 à 64 ans	23,1	76,9	100	62,4	22,1	8,0	7,5
65 à 74 ans	19,3	80,7	100	56,6	23,4	9,3	10,7
75 ans et plus	14,5	85,5	100	54,6	22,0	9,8	13,6
Activité							
Population active	18,9	81,1	100	73,0	17,4	5,2	4,3
Personnes occupées	18,9	81,1	100	73,7	17,2	5,0	4,1
Chômeurs	18,5	81,5	100	64,2	20,2	7,7	8,0
Inactifs	18,1	81,9	100	58,7	22,0	8,9	10,4
Situation dans la famille							
Époux et épouses	23,0	77,0	100	67,2	19,9	6,5	6,4
Partenaires en union libre	17,4	82,6	100	74,1	16,5	5,1	4,2
Parents seuls[1]	21,5	78,5	100	64,3	20,6	7,3	7,8
Enfants[2] dans les familles de recensement	12,9	87,1	100	71,7	13,6	5,6	9,1
Personnes hors famille de recensement	15,5	84,5	100	64,0	21,5	8,0	6,5

1. Mère ou père, sans époux, épouse, ni partenaire en union libre, qui habite dans un logement avec au moins un de ses enfants.
2. Il s'agit des enfants vivant dans les familles de recensement, peu importe l'âge ou l'état matrimonial de ceux-ci.

Source : Statistique Canada, recensement de 2006, Tableau 97-559XCB-2006007

Compilation: Institut de la Statistique du Québec

3. Crandwich, Kelly et Donna Dodmon. *Soins aux aînés : le point sur nos connaissances actuelles*. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada – N°11-008 au catalogue, 21 octobre 2008, p. 50-59.

Vivre en famille, une protection contre le faible revenu : le cas de travailleurs actifs toute l'année

par Stéphane Crespo[1]

Certains travailleurs vivant en famille, et n'étant pas à faible revenu, pourraient se retrouver dans cette situation s'ils commençaient à vivre seuls. Pour illustrer ce scénario, cet article propose quelques données inédites. L'influence du genre et des modalités de participation au marché du travail sur la prévalence de ce scénario est aussi examinée. L'étude s'appuie sur un échantillon de travailleurs de 25 à 64 ans, actifs sur le marché du travail toute l'année, et vivant en famille. Les données proviennent de l'échantillon québécois de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), pour l'année 2008.

Résultats

En 2008 au Québec, on estime à 11,0 % le pourcentage des travailleurs du groupe de référence dont le revenu individuel est sous le seuil du faible revenu d'une personne seule (tableau 1). Parmi ceux-ci, près des quatre cinquièmes (79,2 %) proviennent d'une famille qui n'est pas à faible revenu alors que le cinquième (20,8 %) vit déjà dans une famille à faible revenu. Ainsi, les 11 % des travailleurs actifs se répartissent ainsi : 8,7 % vivent en réalité dans une famille qui n'est pas à faible revenu et 2,3 % vivent déjà dans une famille à faible revenu. Ces résultats indiquent que la famille constitue une protection contre le faible revenu pour une majorité de travailleurs dont le revenu individuel n'atteint pas le seuil du faible revenu pour une personne vivant seule.

Le pourcentage, dans le groupe, des travailleurs dont le revenu individuel est sous le seuil d'une personne seule, est légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (13,7 % contre 8,4 %). Celui des travailleurs qui, de toute manière, sont en situation de faible revenu dans leur environnement familial, ne diffère pas selon le sexe : il se situe autour de 2,3 %. En revanche, la proportion des travailleurs qui feraient l'expérience du faible revenu s'ils quittaient leur famille, mais qui ne sont pas à faible revenu dans cet environnement, est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 11,5 % contre 6,0 %. Ainsi, proportionnellement plus de femmes que d'hommes bénéficient de la présence d'une famille pour se protéger d'une situation de faible revenu (84,2 % contre 71,1 %).

Les modalités de participation au marché du travail exercent également une influence significative sur le risque de se retrouver dans une situation de faible revenu dans l'éventualité d'une vie hors famille. Parmi les travailleurs actifs toute l'année, ceux qui travaillent toujours à temps plein se distinguent de ceux qui alternent entre le travail et le chômage ou qui travaillent toute l'année, mais sans être exclusivement à temps plein. Comme attendu, lorsque le nombre d'heures consacrées au travail est moins élevé (second groupe), le taux des particuliers ayant un revenu inférieur au seuil d'une personne seule est plus élevé. Au total, 6,5 % des travailleurs actifs en emploi toute l'année à temps plein ont un revenu individuel sous ce seuil. Ce pourcentage s'élève à 28,6 % chez ceux qui alternent entre le travail et le chômage ou qui travaillent toute l'année, sans être exclusivement à temps plein, un écart de 22,1 points de pourcentage. À l'instar de ce qui a été observé entre les hommes et les femmes, l'écart entre ces deux groupes de travailleurs est non significatif lorsque l'on considère uniquement ceux qui vivent déjà dans une famille à faible revenu, soit 1,9 % et 3,7 % respectivement. Par ailleurs, 4,6 % des travailleurs à temps plein toute l'année proviennent d'une famille dont les revenus sont au-dessus du seuil du faible revenu familial, alors que leur propre revenu est inférieur au seuil d'une personne seule. Ce pourcentage atteint 24,9 % chez les travailleurs dont la précarité d'emploi est plus grande (alternance travail-chômage, ou travail toute l'année, sans être toujours à temps plein). Autrement dit, pour 70,4 % des travailleurs à temps plein toute l'année dont le revenu individuel ne serait pas suffisant pour les préserver du faible revenu s'ils vivaient seuls, la vie en famille parvient à le faire. Cette proportion s'élève à 87,1 % chez les travailleurs actifs dont leur participation au marché du travail est plus précaire.

En croisant la variable sexe et les modalités de participation au marché du travail, on observe une différence significative entre les femmes et les hommes parmi ceux en alternance travail-chômage, ou encore au travail toute l'année sans être toujours à temps plein. Environ le tiers des femmes (30,1 %), contre moins du cinquième des hommes (15,8 %), se retrouveraient à faible revenu s'ils commençaient à vivre seuls, alors qu'ils vivent actuellement dans une famille dont le revenu familial est au-dessus du seuil du faible revenu familial. Par contre, on ne détecte aucune différence significative entre les hommes et les femmes qui travaillent à temps plein toute l'année.

Méthodologie

Afin d'identifier les travailleurs dont la vie en famille[2] les protègent en quelque sorte du faible revenu, trois étapes sont proposées. D'abord, on retient, comme groupe de référence, l'ensemble des travailleurs âgés de 25 à 64, vivant en famille et actifs sur le marché du travail toute l'année, c'est-à-dire en emploi toute l'année, ou en alternance travail-chômage[3]. Ensuite, on identifie, à même ce groupe, les particuliers dont le revenu individuel est inférieur au seuil du faible revenu prévu pour une personne seule. On pose l'hypothèse que leur revenu n'augmenterait pas même s'ils quittaient leur foyer familial pour vivre seuls. Enfin, nous départageons ces particuliers selon leur revenu familial : sous le seuil ou au-dessus du seuil du faible revenu. Tous les seuils utilisés pour ces évaluations reposent sur la Mesure du panier de consommation (MPC)[4].

1. L'auteur remercie Christine Lessard pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Un particulier vit en famille s'il fait partie d'une « famille économique », c'est-à-dire d'un groupe de personnes liées par le sang, l'alliance, l'union libre ou l'adoption. Autrement, un particulier est considéré vivant seul.

3. Cette définition exclut les particuliers en chômage toute l'année, et ceux ayant connu au moins un épisode d'inactivité.

4. Les seuils MPC indiquent le montant de revenu disponible nécessaire afin qu'une personne seule ou une famille se procure un panier de biens et services considéré essentiel, dans la région de résidence où elle habite. Pour une description des seuils québécois, consulter la publication suivante : Statistique Canada, 2010, *« Les lignes de faible revenu, 2008-2009 »*, Ottawa, Statistique Canada, 35 p.

Conclusion

Environ un particulier sur dix de 25 à 64 ans, vivant en famille, et actif sur le marché du travail toute l'année, ne dispose pas d'un revenu au moins égal au seuil du faible revenu d'une personne seule. La proportion est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et beaucoup plus élevée chez les particuliers qui alternent entre le travail et le chômage ou qui travaillent toute l'année, sans être toujours à temps plein, surtout s'il s'agit de femmes, que chez les particuliers qui travaillent à temps plein toute l'année.

Pour une majorité des travailleurs vivant en famille, et dont le revenu individuel est sous le seuil d'une personne seule, la vie en famille les protège d'une situation de faible revenu. Or, celle-ci est encore plus importante chez les femmes ainsi que chez les travailleurs qui ne sont pas à temps plein toute l'année. Ainsi, advenant qu'ils vivent seuls, leur seule option serait d'accroître leur revenu afin d'éviter de se retrouver à faible revenu.

Tableau 1

Prévalence d'un revenu individuel sous le seuil du faible revenu d'une personne seule[1], selon le sexe et les modalités de participation au marché du travail, travailleurs de 25 à 64 ans qui vivent en famille, Québec, 2008

	Nombre	Revenu individuel sous le seuil du faible revenu d'une personne seule											
		Total			Pas à faible revenu dans le cadre familial (A)			À faible revenu dans le cadre familial (B)			Rapport entre la situation (A) et le total		
		Estimation	Intervalle[3]		Estimation	Intervalle[3]		Estimation	Intervalle[3]		Estimation	Intervalle[3]	
			inf.	sup.		inf.	sup.		inf.	sup.		inf.	sup.
	k	%											
Travailleurs de 25 à 64 ans, actifs toute l'année, qui vivent en famille	**2 156**	**11,0**	**9,6**	**12,4**	**8,7**	**7,5**	**9,9**	**2,3**	**1,3**	**3,3**	**79,2**	**71,5**	**86,9**
Sexe													
Hommes	1 087	8,4	6,5	10,3	6,0	4,5	7,5	2,4	1,2	3,6	71,1	59,5	82,7
Femmes	1 069	13,7	11,4	15,9	11,5	9,3	13,7	2,2	1,0	3,3	84,2	76,5	92,0
Différence[2] entre hommes et femmes	...	−5,3	−8,4	−2,2	−5,5	−8,4	−2,7	0,3	−1,0	1,5	−13,1	−24,6	−1,6
Modalités de participation													
(A) Au travail à temps plein toute l'année	1 719	6,5	5,1	7,9	4,6	0,6	3,4	1,9	0,5	1,0	70,4	58,6	82,2
(B) En alternance travail-chômage ou au travail toute l'année, pas toujours à temps plein	437	28,6	23,7	33,6	24,9	2,3	20,4	3,7	1,2	1,3	87,1	79,2	95,0
Différence[2] entre (A) et (B)	...	−22,1	−27,4	−16,9	−20,4	−25,2	−15,5	−1,8	−4,1	0,6	−16,7	−29,4	−4,0
Sexe et modalités de participation													
(A) Hommes au travail à temps plein toute l'année	928	6,5	4,6	8,4	4,3	2,8	5,8	2,2	0,9	3,5	66,0	50,4	81,7
(B) Femmes au travail à temps plein toute l'année	790	6,5	4,6	8,5	4,9	3,2	6,6	1,6	0,5	2,7	75,5	60,7	90,3
Différence[2] entre (A) et (B)	...	0,0	−2,7	2,6	−0,6	−2,8	1,5	0,6	−0,9	2,1	−9,4	−29,0	10,1
(C) Hommes en alternance travail-chômage ou au travail toute l'année, pas toujours à temps plein	158	19,4	12,4	26,5	15,8	9,4	22,2	3,7	0,2	7,1	81,1	64,4	97,8
(D) Femmes en alternance travail-chômage ou au travail toute l'année, pas toujours à temps plein	279	33,9	27,3	40,4	30,1	23,9	36,4	3,7	0,6	6,8	89,1	80,3	97,8
Différence[2] entre (C) et (D)	...	−14,4	−24,1	−4,7	−14,4	−23,5	−5,2	0,0	−4,4	4,4	−7,9	−26,2	10,4

1. Le faible revenu est calculé d'après la Mesure du panier de consommation (MPC).
2. Quand la valeur « 0 » n'est pas incluse dans l'intervalle de confiance, la différence est significative au seuil α=0,05 (test bilatéral).
3. Le niveau de confiance de l'intervalle est de 95 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR). Les intervalles de confiance et les tests d'hypothèse sont calculés selon la méthode Bootstrap.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Pour plus de renseignements :

Sylvie Rheault, coordonnatrice
des statistiques sur les conditions de vie
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2011
ISSN 1914-6167 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Institut de la statistique Québec